

Avis de convocation

Date : Le 14 mars 2013

Destinataires : Présidences des Conseils d'administration et directions générales des organismes membres du RESDAC
Marcil Lavallée, expert-comptable du RESDAC

Expéditrice : Isabelle Salesse, Présidente du RESDAC

Objet : Assemblée générale annuelle 2013

Thématique Un réseau...au cœur des changements économiques et sociaux

Bonjour,

Au nom du Conseil d'administration du Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (RESDAC) c'est avec plaisir que je vous convoque à notre Assemblée générale annuelle 2013. Cette rencontre annuelle se réalisera pour la première fois sur douze sites différents répartis dans l'ensemble du pays et reliés entre eux par visioconférence.

Cet événement se déroulera **le 12 juin 2013 à 13 h (HAE)**.

Conformément à la discussion tenue dans le cadre de l'AGA 2012 et de la résolution du Conseil d'administration (décembre 2013) notre AGA 2013 se déroulera en visioconférence sur les sites suivants:

Provinces/Territoires	Organismes membres	Lieu de l'AGA
Ontario	COFA	COFA
Terre-Neuve et Labrador	FFTNL	Conseil scolaire de TNL
Île du Prince-Édouard	Société éducative de l'Î.-P.-É.	Collège Acadie de l'Î.P.É.
Nouvelle-Écosse	Équipe d'Alphabétisation de la N.-É.	Université Sainte-Anne Campus Tusket
Nouveau-Brunswick	FANB	Université de Moncton Bathurst
Québec	TREAQFP	Université du Québec Montréal
Manitoba	Pluri-elles	Université de Saint-Boniface
Saskatchewan	SEFFA-Collège Mathieu	Conseil des écoles fransaskoises Saskatoon
Alberta	Éduk	Campus Saint-Jean Edmonton
Colombie-Britannique	Éducacentre	Université Simon Fraser
Yukon	AFY	AFY
Territoire du Nord-Ouest	FFT	Succursale de Choruscall
National	RESDAC	Université d'Ottawa

**Un réseau...
au cœur des changements économiques et sociaux**



235, CHEMIN MONTRÉAL
2E ÉTAGE, BUREAU 205
OTTAWA (ONTARIO)
K1L 6C7
TÉL. : 613-749-5333
SANS FRAIS : 1 888 906-5666
TÉLÉC. : 613-749-2252



WWW.RESDAC.NET

La Politique d'accréditation des membres et la Politique de mise en candidature encadreront l'ensemble des démarches électives utilisées lors de l'AGA.

Il est essentiel que tous les membres du RESDAC assument leur leadership dans chacune de leur communauté afin d'assurer la participation des différents secteurs lors de notre AGA de juin 2013.

Le Conseil d'administration du RESDAC invite les organismes membres à respecter les consignes suivantes dans la composition de leurs délégations pour l'AGA 2013:

- Les organismes membres **qui ont déposé avant le 12 mars 2013**, une demande formelle d'accréditation au Comité d'accréditation composeront leur délégation d'un maximum de six (6) personnes qui proviennent des secteurs de 1) de l'éducation 2) de l'économie 3) des services au public 4) de la représentation communautaire 5) des pouvoirs publics et 6) d'une personne apprenante.
- Les organismes membres **qui n'ont pas déposé avant le 12 mars 2013** une demande d'accréditation composeront leur délégation selon les anciens statuts et règlements soit: trois délégués dont obligatoirement un délégué-personne apprenante.

Chaque délégué présent disposera d'une voix lors de l'assemblée annuelle. Le vote par procuration n'est pas admis.

Les coûts relatifs à l'organisation (location de salles, observateurs indépendants, collations, à la retransmission de la visioconférence, etc.) et les frais de déplacement de vos délégués vers le site de l'AGA seront assumés par le RESDAC.

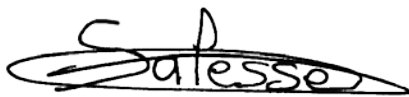
Vous recevrez dans les prochaines semaines les renseignements utiles qui faciliteront votre compréhension et votre participation à cette AGA. De plus, comme chaque année, une section de notre site web vous informera et mettra à votre disposition l'ensemble de la documentation.

L'ordre du jour, une proposition d'amendement à nos statuts et règlements et une demande de Prorogation en vertu de la nouvelle loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, sont joints cet avis de convocation.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Sérivanh Phonekèo au 613- 749-5333 poste 243 ou à adjoinedg@resdac.net.

Au plaisir de vous revoir et de vous entendre en juin prochain.

La présidente du Conseil d'administration du RESDAC,



Isabelle Salesse